



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

Séance du 14 décembre 2023

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

NOMBRE DE MEMBRES

| | |
|-------------|-----------|
| En EXERCICE | 55 |
| PRESENTS | 44 |
| VOTANTS | 53 |

CONVOCATION

| | |
|----------|--------------------|
| Datee | du 08/12/23 |
| Affichée | le 11/12/23 |

OBJET

**Budget PSLA : Décision
Modificative n° 1 - charges
financières**

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le huit décembre 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Hervé HAREL a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Philippe VAN-HOORNE, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à François BRIZARD
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS AUBRIL
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Hervé HAREL
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Fabrice GLORIA a donné son pouvoir à Jean SELLIER
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Absents excusés : Pascal SUARD
François HUREL

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances expose aux membres du Conseil que les crédits ouverts au titre des intérêts d'emprunt doivent être augmentés, en raison de l'impact de la hausse des taux, sur un emprunt à taux révisable (EURIBOR 3 mois + 0.43).

Les écritures proposées sont les suivantes :

| Budget PSLA DM 1 | | Intérêts emprunts | | |
|---------------------|----------|-------------------|---|-------------|
| FONCTIONNEMENT | Chapitre | Article | Intitulé / objet | Proposition |
| Dépenses | 011 | 6156 | Maintenance | -3 000 € |
| | 66 | 661111 | Intérêts réglés à échéances | 3 000 € |
| | | | Total Dépenses de fonctionnement | 0 € |
| | | | Equilibre de la section | 0 € |

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,
- Vu la délibération n° 2023-04-06-071 du Conseil communautaire en date du 06 avril 2023 portant approbation du budget primitif du budget annexe PSLA 2023,
- Considérant les besoins d'honorer les dernières échéances d'emprunt de l'exercice.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **VOTE** la décision modificative n°1 du budget annexe PSLA, comme présentée ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Acte reçu en Préfecture le 21 DEC. 2023
 Publié en ligne le
 Certifié exécutoire 21 DEC. 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Au registre sont les signatures
 Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
 Jean SELLIER

